



# LE PASSAGE AU SEC 202X ET AU 7<sup>ÈME</sup> MANUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

COMMISSION SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE  
DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

6 NOVEMBRE 2025

**Insee**

  
BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTÈME

# LE PASSAGE AU SEC 202X ET AU 7<sup>ÈME</sup> MANUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

## PARTIE 1 : CADRE DE RÉVISION ET PRINCIPAUX CHANGEMENTS

COMMISSION SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE  
DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

6 NOVEMBRE 2025

**Insee**

BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTÈME



# LE CADRE DE LA RÉVISION DU SYSTÈME EUROPÉEN DES COMPTES (SEC 202X)

**Insee** 

  
**BANQUE DE FRANCE**  
EUROSYSTEME

## COMITOLOGIE : ISWGNA / AEG / SCN (+ RESEARCH AGENDA) / SEC

Le groupe de travail inter-secrétariats sur les comptes nationaux (ISWGNA), assisté par le groupe consultatif d'experts sur les comptes nationaux (AEG), supervise l'ensemble du programme de mise à jour du SCN 2008.

- **ISWGNA** : L'ISWGNA est l'un des plus anciens organes interagences mis en place par la Commission statistique des Nations unies pour renforcer la coopération entre les organisations internationales travaillant sur les CN. Depuis le début des années 1980, il compte cinq organisations membres : **Eurostat, le FMI, l'OCDE, les Nations unies et la Banque mondiale.**
- **AEG** : Il est assisté par un groupe consultatif d'experts sur les comptes nationaux dans l'exécution de son programme de travail.

Le site web UNSD contient tous les documents (guidance notes, comptes rendus de réunions de l'AEG, programme de travail, dispositions en matière de gouvernance, etc.). <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/Towards2025.asp>

- 65 notes d'orientation (guidance notes) portant sur un large éventail de sujets

- **Peu de recommandations ont une incidence sur les principaux agrégats (PIB, RNB, déficit public...).**

- Longue liste de tableaux et de ventilations supplémentaires (extensions), souvent élaborés comme alternative à l'introduction de changements dans la séquence principale des comptes, sauf pour les comptes de ressources naturelles qui intègrent la séquence des comptes et affectent les soldes nets. → Accent mis sur la communication (terminologie, mesures nettes).

# COMITOLOGIE : DU SCN AU SEC, ET OÙ EN EST-ON ?

Processus législatif de l'UE => un **calendrier très serré**

- Sept. 2029 ou sept 2030 (comme suggéré par CSSE pour une partie 'cœur') : Mise en œuvre avec le prochain changement de base des nouvelles règles du SNA 2025. → La proposition de la Commission devrait être adoptée **fin 2026**

Date	Action
2024	Initiate drafting of ESA structure and components, based on final SNA update recommendations
2025-26	SNA text finalised, continue drafting ESA components and ESA specific groups meet
End-2026	Commission proposal
By March 2028	Legislative adoption of new ESA
By Sept 2029	Implementation of new ESA (alongside BPM7) in benchmark revision

- **Processus de rédaction du SEC** en cours, chapitres proposés par une équipe de 5 éditeurs en appui d'Eurostat.
- **Réunions thématiques** : Deux réunions thématiques Eurostat sur le SEC ont déjà eu lieu en 2025 sur **data as an asset** (février 2025) et **natural resources** (Mai 2025). A venir : **Crypto assets** à laquelle l'INSEE participera.
- **Task forces en cours et à venir** : **Task force Digital Trade** (*Committee on Monetary, Financial and balance of payment - CMFB*) avec 5 participants Français, **Task force sur les crypto-actifs** (CMFB) lancée en novembre 2025. Deux nouvelles task forces Eurostat à venir sur **Data as an asset** et **natural ressources**.

# LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS PAR RAPPORT AU SEC 2010

Le SEC 202X diffère du SEC 2010 en termes de concepts et de champ d'application. La plupart des différences correspondent aux différences entre le SCN 2008 et le SCN 2025. Les différences les plus importantes sont :

- (a) Les **data** (au sens de « contenu informatif ») sont inclus dans le périmètre des actifs produits au sein d'une nouvelle catégorie d'actifs produits : les données et les bases de données (qui est séparé des logiciels) ; => « *Contenu informationnel qui est produit en récoltant, enregistrant, organisant et stockant des phénomènes observables dans un format numérique, et qui produit un bénéfice économiques dans des activités productives* ». / Si utilisé plus d'un an : investissement (actif des produits de propriété intellectuelle) sinon consommations intermédiaires.
- (b) la **rémunération du capital** utilisé dans la production est incluse dans la valeur de la production pour les producteurs non marchands ;
- (c) toute la **production de la banque centrale** est désormais considérée comme non marchande et consommée par la banque centrale ;
- (d) la **définition du loyer a été élargie** ; au-delà des paiements pour l'utilisation d'actifs naturels ;
- (e) la **production, par les ménages, d'électricité** grâce à l'utilisation de panneaux solaires et de centrales éoliennes a été explicitement incluse dans la production de biens pour compte propre ;

# LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS PAR RAPPORT AU SEC 2010

(f) les **crypto-actifs**, y compris ceux qui n'ont pas de passif correspondant, ont été explicitement incorporés dans le périmètre des actifs.

(g) plusieurs termes ont été modifiés pour **faciliter la communication** ; par exemple, le terme « consommation de capital fixe » du SEC 2010 a été renommé « amortissement » ;

(h) Principales modifications du SCN 2025 concernant **les ressources naturelles** :

- **L'épuisement (depletion) des ressources est traité comme un coût de production**, au même titre que la dépréciation, comme étant compensé dans le calcul de la production intérieure nette et d'autres mesures nettes, ces mesures nettes se voyant accorder une plus grande importance.

**=> les agrégats nets (PIN, épargne nette) ne seront pas seulement affectés par la consommation de capital fixe, mais aussi par l'épuisement du capital naturel.**

- **Reconnaissance explicite des ressources énergétiques renouvelables** telles que l'énergie solaire, l'énergie hydraulique, l'énergie éolienne et l'énergie géothermique **comme des actifs économiques** nécessitant une évaluation.
- Modification du traitement des **ressources biologiques** à usage unique telles que le bois et le poisson.
- **Séparation de la propriété des ressources naturelles** entre le propriétaire légal et l'extracteur



# PRINCIPAUX CHANGEMENTS PRÉVUS POUR LES COMPTES FINANCIERS ET LA BALANCE DES PAIEMENTS

**Insee**

**BANQUE DE FRANCE**  
EUROSYSTÈME

# LES APPORTS DU SNA 2025 POUR LES COMPTES FINANCIERS

## Modifications prévues par le SNA 2025 du cadre général des comptes nationaux ayant des impacts significatifs sur les comptes financiers :

Comptes distributionnels du patrimoine

Finance verte

- Enregistrement des permis d'émission (créances et engagements nés du décalage entre l'acquisition et l'utilisation de ces permis)
- Identification des « special purpose entities – SPE (véhicules contrôlés par des non-résidents émettant des titres)
- Identification des Sociétés contrôlées par des non-résidents (cf. partie IV)
- Ventilation des produits dérivés par type de risques (taux d'intérêt, change, crédit etc)
- Valorisation en valeur nominale des titres de dette
- Enregistrement des cryptos-actifs financiers et identification des titres « tokénisés » (cf. partie III)
- Décomposition de certains secteurs financiers et reclassements en SNF (fonds immobiliers)
-

## MISE EN ŒUVRE DANS LA ZONE EURO

Assurée par un texte de la BCE qui définira les nouvelles données à fournir par les Banques Centrales Nationales dans le cadre méthodologique défini par le futur SEC. Il entrera en vigueur en 2029 ou 2030.

Certaines évolutions avaient été **anticipées**. C'est ainsi que :

- Le SEBC publie d'ores et déjà des comptes distributionnels du patrimoine (statistiques DWA)
- Des statistiques expérimentales sur avoirs et instruments des SNF sous contrôle de têtes de groupe non-résidents sont en cours de préparation (statistiques « FCC » dont une première version sera diffusée d'ici à 2029)

D'autres devraient être mises en œuvre **en 2029** :

- Notamment crypto-actifs, permis d'émission, finance verte, crédits par objet des ménages, décomposition minimale du secteur des autres intermédiaires financiers, décomposition des produits dérivés...

Le résiduel sera pris en compte ultérieurement voire pas du tout, en raison des spécificités de la zone euro (discussions en cours notamment sur les fonds immobiliers lesquels pourraient rester dans le secteur des IF).

# LES APPORTS DU 7<sup>ÈME</sup> MANUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (MBP7)

- Première mise à jour depuis 2009. Le 6<sup>ème</sup> manuel a été mis en œuvre en France en 2014.
- Pas de changements fondamentaux par rapport au 6<sup>ème</sup> manuel mais de nombreux ajustements, précisions ou ajouts, notamment pour mieux répondre aux préoccupations actuelles:
  - Questions sociales et environnementales, finance soutenable
  - Digitalisation de l'économie
  - Mondialisation de l'économie, chaînes de valeur internationales
- Tendances générale à plus de granularité : détail plus fin des secteurs et de certains postes de la balance des paiements
- Alignement plus précis avec le Système des Comptes Nationaux, grâce à des chapitres communs.

## CALENDRIER DU PASSAGE AU MBP7

- **Mars 2025** : Une version provisoire (« white cover ») est publiée en mars 2025, en même temps que la nouvelle version du SCN : [BPM7: List of Proposed BPM7 Chapters](#)
- **Fin 2025** : publication attendue de la version finale du MBP7. Seulement des modifications de forme par rapport à la version provisoire.
- **2026** : publication du nouveau manuel sur les statistiques d'échanges internationaux de services (MSITS 2026) et [mise à jour de la nomenclature EBOPS](#) relative aux échanges internationaux de services.
- **2025-2030** :
  - mise en œuvre progressive du MBP7 au niveau de l'UE, pilotée par le Balance of Payments Working Group animé par Eurostat, en concertation avec la BCE et le Committee on Balance of Payments du FMI. Elle doit passer par un amendement du règlement « balance des paiements » 184/2005.
  - Travaux complémentaires pour clarifier la mise en œuvre: le Committee on Balance of Payments du FMI et l'Inter-secretariat Working Group on National Accounts ont proposé un « Post-2025 SNA/BPM7 Research Agenda » (avec 22 thèmes joints SNA/BPM, 9 thèmes SNA et 3 thèmes BPM).
- **2029 ou 2030** : premier reporting en MBP7 (discussion encore en cours).



# ANNEXES

**Insee**

**BANQUE DE FRANCE**

EUROSYSTEME

# ANNEXE : LE « RESEARCH AGENDA » DU SNA 2025

- 1. Valuation of imports and exports : CAF/FAB valorisé au prix facturé.
- **2. Crypto-assets : Suivi des crypto-actifs sans passif et suivi de l'importance sur le marché.**
- 3. Statistical units : Sortie du concept d'établissement pour la construction du TES (/profilage).
- 4. Broadening the fixed asset boundary to include other intellectual property assets : Innovation au-delà de R&D, Capital humain.
- 5. Final consumption of corporations : Pas de conso du S11 actuellement (juste FBCF),--> sponsors, régulation environnementale (-> conso collective comme si dépenses financées par un impôt).
- 6. The treatment of social transfers in kind to and from the rest of the world : transferts sociaux en nature limités à S13, S14 et S15, hypothèse de symétrie pour S2 parfois innapropriée.
- 7. The inclusion of international organizations in the SNA : Les identifier comme un sous-ensemble du reste du monde.
- 8. Clarification of the income concept in the SNA : Les gains et pertes de détention ne sont pas considérées comme étant des revenus dans le SNA (notamment revenus immobiliers) → Asymétries sur bénéfices non-distribués (entre investissement direct et investissement de portefeuille).
- 9. Accruing interest in the SNA → traitement des prêts concessionnels, des prêts non performants, des intérêts sur les titres de créance indexés et des intérêts moratoires.
- 10. Calculation of FISIM : Clarifier les références aux SIFIM dans le SNA (notamment traitement du risque et définition des services financiers).
- 11. The measurement of neutral and real holding gains and losses : Indices de prix par classe d'actifs.
- 12. Treatment of the atmosphere as an asset : mesurer la valeur de l'appauvrissement de l'atmosphère en l'utilisant comme puits.
- 13. Treatment of Rent : Différentes options d'enregistrement des paiements/recettes de loyer dans la séquence des comptes économiques pourraient être envisagées.
- **14. Marketing assets : Ecartés du SNA 2025 mais proposés en optionnel et remis au research agenda**

- Items proposés comme obligatoires (discussions en cours):
  - Titres de dette en valeur nominale.
  - Décomposition plus complète des « autres institutions financières », incluant :
    - NON-MMF INVESTMENT FUNDS (S.124)
    - INSURANCE CORPORATIONS (S.128)
    - PENSION FUNDS (S.129)
    - OTHER FINANCIAL INTERMEDIARIES, EXCEPT INSURANCE CORPORATIONS AND PENSION FUNDS (S.125)
    - CAPTIVE FINANCIAL INSTITUTIONS (S.127) AND MONEY LENDERS, AND FINANCIAL AUXILIARIES (S.126)
  - Décomposition des « autres secteurs » entre:
    - NON-FINANCIAL CORPORATIONS (S.11)
    - HOUSEHOLDS AND NON-PROFIT INSTITUTIONS SERVING HOUSEHOLDS (S.14+S.15)
- Items facultatifs :
  - Identification des superdividendes et clarification de la frontière entre les dividendes et les retraits de capitaux.